

Hebdo Canada

Volume 2, No 40

le 2 octobre 1974



Ottawa, Canada.

Le Canada se prépare pour "Habitat", la Conférence de l'ONU sur les Établissements humains, 1

Une Québécoise à la présidence du Sénat, 3

Les normes de "nutrition en milieu scolaire", 3

Des arbres en bordure des autoroutes, 3

Décès d'un musicien québécois, 4

Contrats de vente d'uranium, 4

Les dérivés du gaz naturel dans l'alimentation du bétail, 4

Les femmes gendarmes, 5

La Défense: échange Canada-Jamaïque, 5

Une taxe sur les transports aériens, 5

Importation de bovins de races exotiques, 5

Les mises en chantier en juillet, 6

Les avions à réaction T-Bird passent à l'histoire, 6

Ventes d'autos neuves - juillet 1974, 6

Visite de scientifiques européens, 6

Le Canada se prépare pour "Habitat", la Conférence de l'ONU sur les Établissements humains

M. Barney Danson, récemment nommé ministre d'État aux Affaires urbaines, a annoncé la création d'un Comité national chargé de coordonner la participation canadienne à Habitat, la Conférence des Nations Unies sur les Établissements humains, qui aura lieu à Vancouver en juin 1976.

La nouvelle a été annoncée à Ottawa au cours d'une conférence de presse en l'honneur de M. Enrique Peñalosa, secrétaire général des Nations Unies pour Habitat, en visite officielle au Canada pour la première fois.

Le Dr Hugh Keenleyside, de Victoria, est président honoraire du Comité dont le président est le Sénateur Sidney L. Buckwold, de Saskatoon.

Le rôle du Comité est de conseiller le ministre sur la position du Canada lors de la Conférence de Vancouver et d'éveiller l'intérêt des Canadiens pour les problèmes des établissements humains.

A titre de pays hôte, le Canada accueillera en juin 1976, à Vancouver, plus de 5,000 délégués, observateurs, autres participants et représentants des organes d'information.

Le but d'Habitat, dont le projet est né de la Conférence sur l'Environnement humain qui a eu lieu à Stockholm en 1972, est d'amener les gouvernements à s'attaquer aux problèmes des établissements humains et à prendre des mesures pour tenter de les régler. Ce sera la plus importante conférence des Nations Unies jamais tenue dans notre pays.

D'ici à la date de la Conférence, le Comité national organisera une série de réunions, de discussions publiques et de séminaires en divers endroits et il encouragera l'étude des questions pertinentes au moyen de diverses rencontres et par l'entremise de divers organes d'information. Le Comité fera ensuite le compte rendu des opinions et des idées qu'il aura recueillies.

La première de ces rencontres, qui réunira un grand nombre d'organismes privés, aura lieu à Ottawa au début de novembre.

La population du monde doit atteindre le chiffre de 6.5 milliards dans l'espace des trois prochaines décennies. Cette croissance entraînera des problèmes dans de nombreux domaines, et dans le cas des établissements humains ces problèmes seront multipliés du fait de l'urbanisation rapide qui caractérise tous les pays. Les conséquences pour les zones urbaines seront pratiquement explosives, et les gouvernements doivent planifier maintenant s'ils veulent s'attaquer avec succès aux problèmes physiques et sociaux qui en résulteront. On s'accorde à reconnaître que les nations doivent mettre en commun les fruits de l'expérience acquise dans la recherche de solutions.

Afin de permettre au Gouvernement du Canada de s'acquitter de ses fonctions d'hôte, un secrétariat d'accueil a été créé à l'intérieur du ministère des Affaires extérieures. Les arrangements à prendre sur le plan national incombent entièrement au Secrétariat, qui a été doté de services de gestion relativement aux installations, aux communications, aux services de conférences, à la conception des aménagements et aux affaires publiques.

La participation canadienne à Habitat est présentement organisée par un Secrétariat institué dans le cadre du ministère d'État aux Affaires urbaines. Des hauts fonctionnaires de ce ministère tiendront des discussions avec M. Peñalosa au sujet de l'apport canadien à la Conférence. A Vancouver, M. Peñalosa a rencontré les membres du Comité d'accueil, y compris des représentants du Gouvernement de la Colombie-Britannique et de la ville de Vancouver, et visité les lieux de la Conférence-Exposition Habitat.

Discours du secrétaire général

Lors d'une réception offerte en son honneur le 24 septembre, le secrétaire général d'Habitat, M. Enrique Peñalosa a déclaré que le Canada donnait un magnifique exemple non seulement comme pays hôte mais aussi en tant

que Gouvernement participant à la Conférence.

“J’aimerais, a-t-il dit, emporter avec moi un exemplaire du film que l’ONF est en train de réaliser sur l’évolution de votre programme afin de montrer aux autres gouvernements comment vous envisagez votre rôle national en tant que pays hôte.”

Voici quelques extraits du discours de M. Peñalosa:

“...Nous devons accepter le fait que la race humaine est dans une phase de transition pénible. Nous avançons à grand train vers l’époque où presque toute notre espèce vivra dans un état jusqu’ici inconnu de resserrement. Et il nous faut apporter très vite des réponses physiques, sociales et écologiques à cet état de choses.

“Ce sera la question principale, le leitmotiv de tous les thèmes que nous aborderons à Vancouver. C’est l’autre aspect du problème démographique, ce qui, dans l’ensemble, constitue le problème clé à résoudre actuellement dans le monde.

“J’aimerais souligner qu’Habitat est intimement liée tant à la Conférence de Bucarest qu’à la Conférence de Stockholm sur l’environnement. C’est à Stockholm, sous la conduite d’un grand Canadien, Maurice Strong, qu’a été reconnue l’interaction de l’environnement et des établissements humains et que s’est ébauchée la Conférence de Vancouver. Et aujourd’hui, en ce lieu même, je voudrais remercier M. Strong de sa collaboration aux travaux préliminaires, apport magistral qui nous permet d’être rendus là où nous en sommes maintenant.

* * * *

“Si la population mondiale doit doubler en trente ans, ce qui dans l’optique de la Conférence de Bucarest est presque inévitable, il nous faut accroître exponentiellement tout ce qui s’ensuit: le nombre des logements, des salles de classe, des lits d’hôpitaux, des lignes de transport et de toutes les autres nécessités de la communauté moderne.

“Mais cela ne suffira pas encore. Des centaines de millions de gens vivent aujourd’hui dans des conditions pratiquement sous-humaines. Si nous ne faisons que doubler l’infrastructure actuelle, nous ne ferons qu’aggraver la misère humaine.

“Si l’humanité s’engage sérieusement



M. Enrique Peñalosa

à créer des conditions et des normes de vie minimales pour tout le monde, nous participerons alors à la plus vaste entreprise de construction de tous les temps, nous entrerons dans une ère sans précédent dans les annales mondiales. C’est bien, pourtant ce que nous devons promettre de réaliser.

Un nouveau départ

“La Conférence sur les établissements humains peut et devrait marquer une ère nouvelle qui doit commencer dès aujourd’hui. La période préparatoire est absolument indispensable au succès que nous espérons. Grâce aux mêmes comités que le vôtre, établis dans chaque pays, nous devons aborder l’étude de nos techniques les plus perfectionnées, éveiller l’intérêt public et amorcer le débat sur les projets auxquels nous tenons réellement et sur ce qu’il convient de faire pour réaliser nos objectifs.

“A Vancouver, nous nous réunirons pour un échange de vues, de techniques représentatives du monde entier afin de résoudre des problèmes spécifiques. Nos projets de démonstration, s’ils sont bien choisis, constitueront des modèles pilotes pour l’avenir. Et au cours des années suivantes, ils devront être reproduits maintes fois dans le monde entier.

“A la Conférence, on accordera une importance particulière aux aspects matériels et physiques des établissements humains. C’est à partir des échanges sur ces questions que l’on pourra montrer concrètement ce qui pourra s’accomplir par la suite. Mais on attachera encore plus d’importance aux

facteurs économiques, sociaux et politiques. Il faut penser avant de construire, et certaines structures sociales doivent changer.

“Par dessus tout, nous devons lors de notre réunion être prêts à aborder de nouvelles priorités, prêts à changer nos anciennes idées, prêts à nous défaire d’institution désuètes et prêts à discuter rationnellement les options, les concessions, les sacrifices qui seraient exigés pour sauvegarder notre civilisation.

“Ce n’est pas là un rêve futile. C’est ce que la population mondiale réclame et même ce qu’elle attend. Habitat doit toucher à tous les aspects de notre vie communautaire telle que nous la connaissons aujourd’hui et telle que nous l’espérons pour bientôt – non seulement en fonction du logement mais aussi de tous les services communautaires, et de tous les besoins culturels à assurer adéquatement; non seulement au point de vue de la technologie mais aussi de la volonté politique et sociale oeuvrant de concert; et, finalement, non seulement quant à ce dont nous avons besoin mais aussi quant à ce que nous voulons.

“Ce qui importe le plus, c’est de penser aux solutions plutôt qu’aux problèmes. Habitat ne doit pas se donner pour rôle d’annoncer la fin du monde. Ce qu’il nous faut apporter à tous, c’est un message d’espoir. Nous devons montrer aux gouvernements que la détérioration du milieu urbain est réversible, qu’ils peuvent répondre aux besoins futurs de leurs populations. Les délégués devront repartir de Vancouver avec des idées nouvelles et des projets pratiques, tous désireux de mettre en application ce qu’ils auront vu et ce qu’ils auront appris.

“Bien que la Conférence de Vancouver soit notre but immédiat, elle ne doit pas être une fin mais plutôt un commencement. Au cours des vingt prochains mois, nous devons éveiller l’intérêt et le sens du caractère pressant du problème auquel nous faisons face. A la Conférence, nous devons créer l’unanimité sur la nécessité pressante de l’action. Après la Conférence, nous devons commencer à réaliser dès programmes nouveaux.

* * * *

“Chaque pays, quels que soient sa richesse, sa situation géographique ou son système social, devrait se rendre à Vancouver à la fois pour enseigner

Une Québécoise à la présidence du Sénat

Le premier ministre a annoncé récemment la nomination du sénateur Renaude Lapointe à la présidence du Sénat. Elle succède à Mme Muriel McQueen Ferguson qui détenait ce poste depuis décembre 1972.

Madame Renaude Lapointe, journaliste québécoise bien connue, a été nommée sénateur en novembre 1971.

Née à Disraëli, au Québec, en janvier 1912, elle étudie au couvent Jésus-Marie, à Disraëli, et à l'École des Ursulines, à Stanstead, puis à l'Université Laval.

De 1939 à 1959, Madame Lapointe est journaliste au *Soleil* de Québec. Elle est aussi, de 1953 à 1957, correspondante pour le Service international de Radio-Canada et pour les revues *Time* et *Life*. En 1959, elle se joint au per-



Madame Renaude Lapointe

sonnel du service des nouvelles de *La Presse*, à Montréal, et ne quitte le journal qu'en 1970, si l'on excepte une courte absence en 1961-1962, où elle passe au *Nouveau Journal* et remporte le prix de journalisme Bowater pour ses articles sur Mgr Charbonneau, ancien archevêque de Montréal. En 1965, elle devient la première femme éditorialiste de *La Presse*.

En 1970, Madame Lapointe entre au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle fait partie de la délégation canadienne aux Nations Unies en 1970, 1971 et 1972. Au Sénat, elle était membre du Comité des affaires étrangères et du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles.

Madame Renaude Lapointe est la deuxième femme dans l'histoire canadienne à être nommée à la présidence du Sénat.

Les normes de "nutrition en milieu scolaire"

Le ministère des Affaires sociales du Québec vient de publier un manuel de normes de *Nutrition en milieu scolaire*. Ce document s'avère un instrument de gestion susceptible d'améliorer la nutrition à l'école. Il constituera aussi un précieux outil de travail pour les diététiciennes qui oeuvrent en milieu scolaire. Le guide vise trois objectifs majeurs: assurer à l'étudiant un repas contenant le tiers des rations quotidiennes d'éléments nutritifs recommandés dans les standards canadiens; lui inculquer la connaissance pratique d'une alimentation équilibrée; formuler des normes minimales d'hygiène.

Nutrition en milieu scolaire se divise en deux parties. Sous la première rubrique, "guide nutritionnel pour le service alimentaire", on retrouve les définitions pertinentes et le guide proprement dit qui traite des composantes d'un repas complet — lait, viande, légumes et fruits, pain enrichi ou à grain entier — ainsi que de leurs équivalents. On aborde aussi la question des aliments divers distribués à la pièce (comptoirs, machines distributrices) qui, dans la plupart des établissements scolaires, ne devraient constituer qu'un service d'appoint. Suivent des notes explicatives, notamment sur les rations recommandées et les normes nutritionnelles.

La deuxième partie du guide porte sur "l'hygiène pour le service alimentaire dans les institutions scolaires". Suite aux définitions, on y retrouve les normes d'hygiène à respecter dans les cuisines, dépendances et salles à manger; on y traite aussi de l'entreposage des aliments, de l'hygiène du personnel et des commodités prévues à son intention, de l'entretien de l'équipement et des accessoires de service. Hygiène et nutrition constituent donc les deux volets de ce guide.

La publication de ce manuel témoigne de l'intérêt marqué pour les problèmes de nutrition, facteur déterminant dans la prévention des maladies.

Des arbres en bordure des autoroutes

Le ministère des Terres et Forêts du Québec en collaboration avec la division des aménagements connexes du ministère des Transports a effectué au printemps la plantation de quelque 300,000 arbres, en bordure des autoroutes dans les régions de Québec et de Montréal.

Objectifs des travaux

Ce programme vise des objectifs précis pour la sécurité des automobilistes et la tranquillité des résidents riverains des grandes artères de circulation routière.

Ce programme de reboisement sera suivi et modifié de façon à obtenir les résultats anticipés: élever une barrière naturelle à l'amoncellement de la neige, diminuer le coût d'entretien des surfaces gazonnées, servir de barrière aux voitures hors de contrôle. Sur le talus central, qui sépare les deux chaussées d'autoroute ou de boulevard, arbustes et arbres protégeront les chauffeurs contre l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules qui circulent dans la direction opposée.

Cette barrière naturelle de feuillus a aussi comme propriété additionnelle l'absorption du bruit causé par une circulation intense, et l'élimination partielle du monoxyde de carbone grâce au processus de synthèse chloro-phyllienne.

La croissance rapide, la robustesse et la vivacité sont les caractéristiques fondamentales qui ont guidé le choix des essences forestières. Le schéma de plantation prévoit à l'intérieur de la haie ainsi aménagée la protection de certaines d'essences résineuses par des zones de feuillus moins vulnérables et plus exposés au sel et au calcium.

On a souvent dit des voies rapides du Québec qu'elles présentent une image terne et provoquent ainsi l'hypnose de la route. Cette expérience veut pallier cette monotonie en enjolivant le paysage tout en rendant les routes plus sécuritaires.

Décès d'un musicien québécois

Un éminent musicien compositeur canadien, M. Léo Roy, est décédé récemment à Québec, à l'âge de 87 ans.

Né à Québec en 1887, M. Roy a connu personnellement, au cours de sa carrière, un nombre impressionnant d'artistes et de compositeurs, dont Saint-Saëns, Rachmaninoff, Paderewski, Medtner et Fauré.

Auteur de plus de 350 compositions pour la voix et presque tous les instruments concertants, M. Roy a aussi mis en musique 62 poèmes d'Émile Nelligan, en plus d'harmoniser de nombreux chants polonais et autres, dont 47 airs Senecas (Iroquois). A la demande du gouvernement tchécoslovaque, il a aussi harmonisé quelque 160 chants folkloriques bohémiens, tchèques et slovaques.

M. Roy avait fait ses études musicales à New York, où il occupa même le poste d'officier chef de musique de la *Stan Military Academy*.

Il quitte New York en 1920, et revient à Québec comme historien, musicologue et pédagogue, tout en continuant sa carrière de compositeur. En 1926, il fonde la "Société Frédéric Chopin au Canada" et devient co-rédacteur de "La Lyre", de Montréal. De 1928 à 1931, M. Roy est critique musical attitré des concerts radiophoniques de l'Orchestre symphonique de Toronto au pupitre duquel il dirige même ses propres oeuvres.

En 1949, il est nommé représentant-correspondant, pour tous les pays, de "L'année Chopin 1949" par l'Institut Frédéric Chopin, de Varsovie. M. Roy a aussi été correspondant musical pour plusieurs journaux et périodiques. En 1954, il a contribué à la cinquième édition du *Grove's Dictionary of Music and Musicians*.

Contrats de vente d'uranium

Deux producteurs canadiens d'uranium, la *Denison Mines Ltd* et la *Rio Algom Mines Ltd*, ont passé des contrats à long terme de vente d'uranium à l'étranger.

La *Denison Mines* a conclu avec la *Tokyo Electric Power Co.* une entente en vertu de laquelle elle vendra au Japon 40 millions de livres d'oxyde d'uranium dont la livraison, échelon-

née sur dix ans, commencera en 1984.

La valeur de la vente, qui semble la plus importante jamais conclue à titre privé, s'élèverait à 800 millions de dollars. Le contrat de vente prévoit un paiement anticipé de dix millions de dollars afin de financer les travaux d'expansion que la société d'extraction doit entreprendre pour respecter les délais de livraison.

De son côté, la *Rio Algom Mines* a passé un contrat de vente portant sur 20 millions de livres d'oxyde d'uranium à la *British Nuclear Fuels Ltd*; réparties sur dix ans, les livraisons doivent commencer en 1982. Compte tenu des extrapolations du prix de l'uranium, cette vente est évaluée à 400 millions de dollars.

Les livraisons seront effectuées à raison de deux millions de livres par année jusqu'en 1992.

Les dérivés du gaz naturel dans l'alimentation du bétail

Le gaz naturel est maintenant utilisé comme combustible dans l'industrie, il sert au chauffage central et à la préparation des repas, il entre dans la fabrication des matières plastiques, du caoutchouc synthétique et des produits pétrochimiques; un chimiste de l'Université de Toronto s'en sert même pour produire des composés alimentaires destinés au bétail, tout comme il tire des protéines de résidus auparavant non recyclables de la pâte à papier.

Le professeur Morris Wayman, qui a déjà contribué largement au progrès de l'industrie de la pâte de bois, tire du gaz naturel une poudre blanche à forte concentration d'azote, le formaldéhyde d'urée, qui pourrait révolutionner l'agriculture dans la même mesure que les engrais chimiques, inventés il y a 60 ans. Les animaux ont besoin d'azote pour produire les acides protéiques et les amino-acides essentiels à la vie et à la croissance, et c'est surtout dans les céréales qu'ils le trouvent.

La perspective d'une usine fabriquant des composés alimentaires pour le bétail peut sembler farfelue, mais qu'il suffise de se rappeler qu'il y a 60 ans, nombre de personnes considéraient comme téméraires les projets de production d'engrais chimiques.

L'idée d'utiliser des dérivés d'urée comme source artificielle d'azote n'est pas nouvelle, mais sa concrétisation

n'a pas été facile, car il est généralement dangereux d'administrer de fortes doses d'urée, celle-ci se désintégrant rapidement dans le système digestif et passant dans le circuit sanguin sous forme d'ammoniac toxique.

Grâce aux subventions accordées par la société *Canada Packers*, le professeur Wayman a cependant réussi à modifier l'urée de manière à retarder jusqu'à six heures après l'absorption le phénomène de désintégration qui se produit normalement dans les trente minutes. Il espère accroître la proportion d'urée modifiée entrant dans l'alimentation du bétail en vue d'éliminer complètement l'azote protéique, mais pour ce faire il faudrait quadrupler la quantité d'urée qu'on peut actuellement donner aux animaux.

Bien qu'on n'en soit qu'au stade expérimental, des moutons des laboratoires de recherche et de développement de la société *Canada Packers* à Toronto ont déjà absorbé de faibles doses de ce produit et semblent s'en porter très bien. Ce premier criblage de sécurité terminé, le composé sera mis à l'essai chez les vaches. Le principal intérêt qu'offre la fabrication de ces composés alimentaires à partir du gaz naturel découle du fait que le nombre de terres abandonnées à l'aménagement urbain ne cesse d'augmenter.

La réduction du nombre de terres arables ne constitue cependant pas l'unique préoccupation des chercheurs. Comme l'explique le professeur Wayman, il s'agit de découvrir des composés alimentaires plus économiques et dont l'approvisionnement ne dépende pas de caprices de la nature. Comme l'urée modifiée est fabriquée en usine, elle n'est pas exposée aux intempéries et aux fléaux qui ruinent les sources traditionnelles de l'alimentation du bétail (maïs, foin et avoine) et détruisent tant d'autres récoltes.

Un jour, la terre ne pourra plus satisfaire aux besoins alimentaires de l'humanité; c'est pour cette raison que M. Wayman encourage les Canadiens à créer des industries produisant des micro-organismes protéiques à partir de résidus industriels, urbains et agricoles. Son laboratoire de bio-ingénierie, l'un des rares du Canada, est parvenu à constituer des protéines unicellulaires en recyclant des résidus liquéfiés de papier, de sciure et de pâte de bois.

Les femmes gendarmes

Les femmes mariées ou célibataires sont désormais acceptées au sein de la force policière de la Gendarmerie royale du Canada. Elles seront utilisées partout où cela sera possible, depuis les escouades les plus importantes jusqu'à la surveillance de la circulation routière.

Dans le passé, le corps policier féminin de la Gendarmerie se limitait à des positions de recherches ou d'agent secret.

Suivant la même tendance, la force policière de l'Ontario compte aussi des membres du sexe faible dans ses rangs.

La Défense: échange Canada-Jamaïque

Une compagnie d'environ 90 soldats et une fanfare de 30 hommes des Forces de la Défense de la Jamaïque ont reçu un entraînement à la Base des Forces canadiennes de Petawawa au cours du mois d'août.

Ce programme fait partie d'un échange périodique canado-jamaïquin selon lequel les soldats de chaque pays peuvent s'entraîner sur le territoire de l'autre pays. Il permet aussi aux troupes jamaïquaines de profiter de l'expérience de troupes plus importantes.

L'entraînement des troupes canadiennes en Jamaïque se fera plus tard.

Une taxe sur les transports aériens

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a annoncé qu'une taxe sur les transports aériens serait perçue au Canada à compter du 15 octobre 1974 et qu'elle remplacerait la redevance d'aéroport de \$2.80 qui avait été précédemment annoncée.

Cette taxe, payable au Canada, qui figurera à part sur les billets émis par les compagnies aériennes, représentera cinq pour cent du tarif aérien jusqu'à concurrence de \$5.00 pour tout parcours effectué à l'intérieur de la zone soumise à la taxation et sera de \$5.00 uniformément pour les voyages internationaux se terminant à l'extérieur de cette zone. La zone de taxation comprend le Canada, les États-Unis (à l'exception de Hawaï) et les îles de St-Pierre et Miquelon.

Cette taxe sera perçue en vertu de la

Loi sur la taxe d'accise, partie II, comme le stipule la loi adoptée par le Parlement en décembre 1969. Elle ne fait cependant état d'aucune restriction à l'application du taux *ad valorem* de cinq p. cent. S'étant rendu compte que l'application pure et simple de ce taux défavoriserait indûment les passagers de vols long-courriers, le Gouvernement demandera au Parlement d'apporter les modifications nécessaires afin d'éviter que certains passagers ne soient défavorisés. Ainsi, aucun passager n'aura à payer plus de \$5.00, et même beaucoup moins dans la plupart des cas, quels que soient la longueur du parcours et le prix du billet pour des voyages effectués au Canada et aux États-Unis.

Les compagnies aériennes et les associations qui leur sont affiliées ont déjà fait savoir qu'elles préféreraient la taxe sur les transports aériens qui les aidera partiellement à combler le déficit de 106 millions de dollars enregistré par les aéroports canadiens au

cours de l'année financière 1973-1974. Cela va également dans le sens de la politique du Gouvernement fédéral selon laquelle "l'usager doit payer" et on évitera ainsi que l'augmentation des coûts des transports aériens ne retombe sur le contribuable moyen qui n'emprunte pas toujours la voie des airs pour ses déplacements. M. Marchand a précisé qu'environ 13 p. 100 de Canadiens prennent l'avion une fois par année, mais que seulement 8 p. 100 le font régulièrement.

La formule qui consiste à percevoir une taxe pour couvrir les coûts des transports aériens existe déjà dans plus de 100 pays, dont notamment les États-Unis, la France, Israël, le Japon, le Brésil et l'Italie. L'exploitation des installations aéroportuaires du Canada revient à environ 186 millions de dollars chaque année, tandis que les revenus enregistrés par ces aéroports ne s'élèvent qu'à 80 millions. La nouvelle taxe devrait permettre de réduire le déficit actuel de quelque 30 millions au cours de la première année.

Importation de bovins de races exotiques

Depuis 1966, Agriculture Canada s'est engagé à fond dans une immigration nouveau genre, soit celle des bovins destinés à l'amélioration de la qualité de la production canadienne du boeuf.

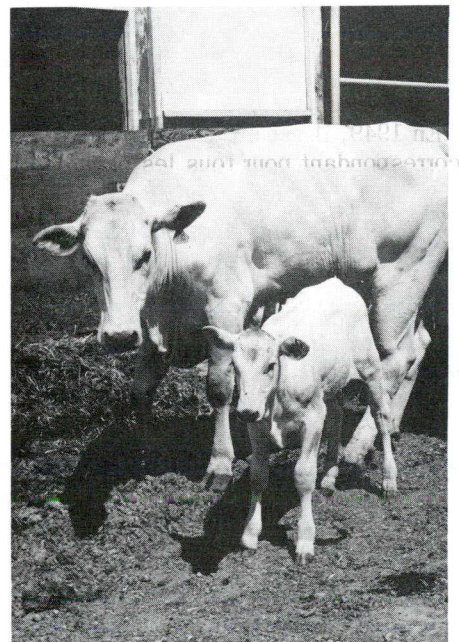
Ainsi parmi les sujets les plus en demande, on retrouve des bovins des races Charolais, Simmental, Limousin, Chianina, Maine-Anjou, Gelbvieh et Pinzgauer.

Depuis le début du programme d'importation de bovins de races exotiques, les Canadiens en ont importé 3,884 d'Europe. Ceux-ci ne peuvent provenir que de pays où la maladie — principalement la fièvre aphteuse — ne constitue pas un problème. Et, même dans ce cas, les vétérinaires de la Direction de l'hygiène vétérinaire insistent pour que soient éprouvés les sujets choisis en Europe et ce avant leur expédition par bateau au Canada.

Une autre série d'épreuves est effectuée à Grosse-Île, en aval de Québec sur le Saint-Laurent, et à Saint-Pierre, territoire français au large de la côte sud de Terre-Neuve.

Les éleveurs canadiens sont convaincus du potentiel des races exoti-

ques, c'est pourquoi il se fait une vive concurrence pour l'espace restreint des stations de quarantaine. Cet espace est alloué selon un système de permis d'importation.



Une vache Chianina et son veau à la Station de recherches d'Agriculture Canada de Lethbridge (Alb.). Depuis 1966, les éleveurs canadiens ont importé 3,884 bovins de races exotiques.

Les mises en chantier en juillet

D'après les chiffres provisoires communiqués par la Société centrale d'hypothèques et de logement, le taux annuel de mises en chantier au Canada pour le mois de juillet s'établit à 218,400 unités pour toutes les régions.

L'enquête effectuée par la Société sur la construction de maisons dans les régions urbaines du pays indiquait une mise en chantier réelle de 16,138 unités au mois de juillet, soit 28 pour cent de moins qu'en juillet 1973, alors que le total atteignait 22,417. Le total cumulatif pour les sept premiers mois de l'année en cours atteint le chiffre de 107,154, soit sept pour cent de moins que le chiffre de 114,639 relevé l'an passé à pareille époque.

Au cours de la période s'étalant de janvier à juillet 1974, le nombre de mises en chantier de maisons unifamiliales a accusé une hausse de 4 pour cent et celles des bâtiments multifamiliaux une baisse de 14 pour cent.

Les avions à réaction T-Bird passent à l'histoire

Après avoir servi durant 23 ans d'avion-école au Commandement de l'instruction, le *T-33 Silver Star* vient d'être mis au rancart. Toutefois, il restera en service dans les Forces canadiennes; en effet, il sera appelé à jouer un rôle dans la guerre dite électronique et à remplir d'autres fonctions non déterminées.

Construit par la Société Canadair à partir de 1953, ce mono-moteur biplace avait la réputation d'être aussi confortable et aussi maniable qu'une Cadillac. Premier biplace-école à réaction du monde, cet appareil était doté d'une double commande; on pouvait le piloter d'une place ou de l'autre.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

Entre 1953 et 1959, environ 656 *T-Bird* ont été construits pour le compte des Forces canadiennes. Présentement, il y en a 5,000 en service dans le monde, soit dans 30 pays différents.

Le CF-5 a remplacé le T-33 en juillet.

Ventes d'autos neuves - juillet 1974

En juillet, les ventes de véhicules automobiles neufs ont totalisé 113,396 unités, soit une augmentation de 27.0% par rapport à l'année précédente. Dans ce nombre, on compte 71,906 voitures particulières (augmentation de 27.2%) et 25,891 véhicules commerciaux (augmentation de 70.9%) fabriqués au Canada et aux États-Unis, ainsi que 13,806 voitures particulières (diminution de 12.9%) et 1,793 véhicules commerciaux (augmentation de 0.7%) fabriqués outre-mer.

Au cours des sept premiers mois de cette année, le total des ventes a atteint 799,841 unités pour une valeur accumulée de \$3,735.4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 13.2% par rapport à la même période de l'an dernier.

Visite de scientifiques européens

Un groupe d'océanographes européens sont venus étudier un système d'exploration océanographique, mis au point par deux entreprises canadiennes sous l'égide du Programme pour l'avancement de la technologie (PAIT) du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Des essais en mer du nouveau système, mis au point par *Hunter 70 Ltd.* et *Fathom Oceanology Ltd.* de Toronto, ont eu lieu près d'Halifax entre le 16 et le 23 août. Alors que les systèmes précédents étaient remorqués à la surface, le nouveau système fonctionne sous l'eau et permet de recueillir des données plus précises du fond de l'océan.

Le centre nerveux du système est un dispositif en forme d'ailes comprenant un équipement électronique très complexe de mesures océanographiques. Ce nouveau système, remorqué sous l'eau, enregistre les données pertinentes à la solution de problèmes en génie océanographique, tels que la substitution des installations sous-marines de forage pétrolier, la construction de pipe-lines sous l'eau et le design de

nouvelles installations portuaires.

Les visiteurs venaient d'Angleterre, d'Écosse, de France, des Pays-Bas, de la République fédérale d'Allemagne et de la Norvège. Ils étaient les invités du ministère de l'Industrie et du Commerce qui cherche à promouvoir les systèmes et les services océanographiques du Canada sur les marchés d'outre-mer.

Plusieurs autres scientifiques du monde entier ont assisté à ces essais effectués dans le cadre d'Océan 74, un colloque international sur l'océanographie, sous les auspices de l'*Institute of Electrical and Electronic Engineers*.

Le Canada... (suite de la page 2)

et pour apprendre. Chaque pays profitera de la Conférence dans la mesure de son engagement et de son intérêt. Mais la réalisation des idées et des solutions trouvées à la Conférence dépendra entièrement du vouloir national.

"De toute évidence nous ne voulons pas que soit écartée l'aide aux pays désireux d'améliorer leurs établissements humains. Bien au contraire, nous espérons que la définition et l'acceptation d'une politique des établissements humains comme étant de l'intérêt explicite des gouvernements seront suivies d'une redéfinition et d'un réexamen semblables de la part des organisations intergouvernementales et internationales de toutes sortes, et en particulier des institutions bancaires.

* * * *

"Il est possible de résumer en trois points les résultats que j'espère voir se réaliser à Vancouver, résultats que, j'en suis sûr, l'Assemblée générale des Nations Unies a entrevus lorsqu'elle a conçu le projet de cette Conférence:

a) obtenir de chaque pays l'engagement d'améliorer la qualité de la vie de tous ses établissements humains par une reconnaissance nouvelle des besoins;

b) montrer à chaque pays comment il peut s'attaquer aux problèmes des établissements humains dans le contexte de la planification générale du développement;

c) assurer à chacun des pays désireux d'agir qu'il pourra compter sur la coopération et l'appui de la communauté internationale...."